

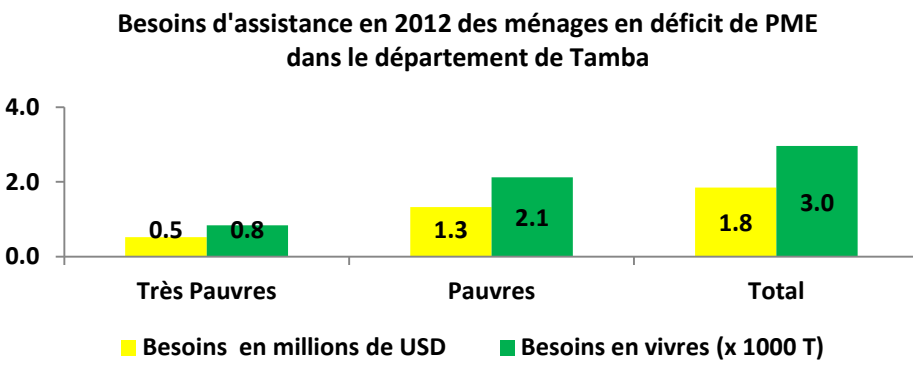
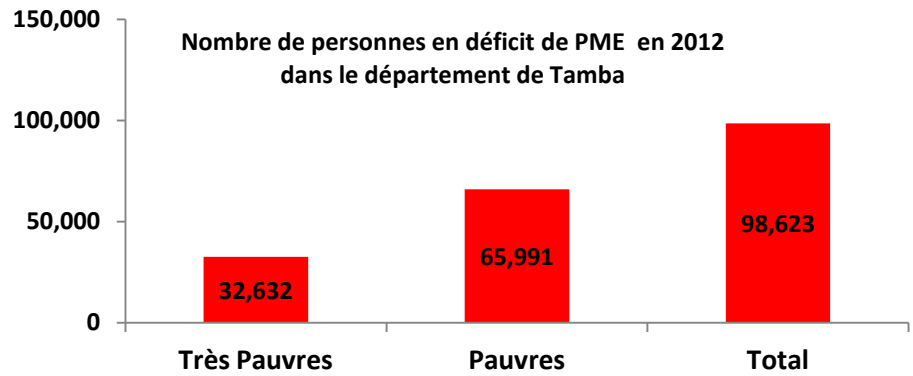
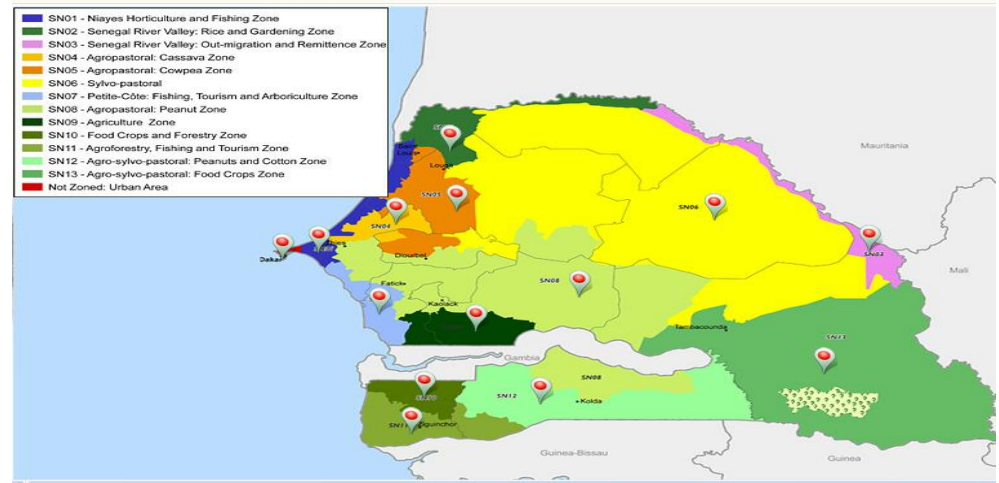
# Sénégal: analyse de la situation alimentaire des ménages – juin 2012

## Estimation des besoins d'assistance en 2012 dans les deux départements de Matam et de Tambacounda:

• 98 653 personnes (32 632 appartenant dans les ménages très pauvres et 65 991 dans les ménages pauvres) dans le département de Tambacounda présenteront un déficit de protection des moyens d'existence entre le mois de mai et le mois d'août 2012. La période la plus sévère commence au mois de mai pour les ménages pauvres et avril pour les très pauvres

• **en revanche aucun** groupe socioéconomique ne fait face à un déficit de survie ou de protection des moyens d'existence dans la zone du Diéri département de Matam,

• **1,8 millions de dollars US** (830 millions FCFA) sont nécessaires pour protéger les moyens d'existence des ménages pauvres et très pauvres du département de Tambacounda



Cette analyse a été réalisée à Dakar du 19 au 21 juin 2012 pour deux zones de moyens d'existence par un comité technique national comprenant des membres du Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité Alimentaire (SE.CNSA), du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), des Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement grâce au soutien technique et financier du Bureau d'Aide Humanitaire de l'Union Européenne (ECHO).

L'analyse présentée ici prend en compte les zones rurales de moyens d'existence suivantes de Matam-Diéri et de Tambacounda. Il s'agit des deux profils HEA disponibles à l'heure actuelle au Sénégal:

- Zone Agrosylvopastorale : arachide, coton, charbon et bois de chauffe (Tambacounda)
- Zone Vallée du fleuve Sénégal: Exode et transferts (Matam)

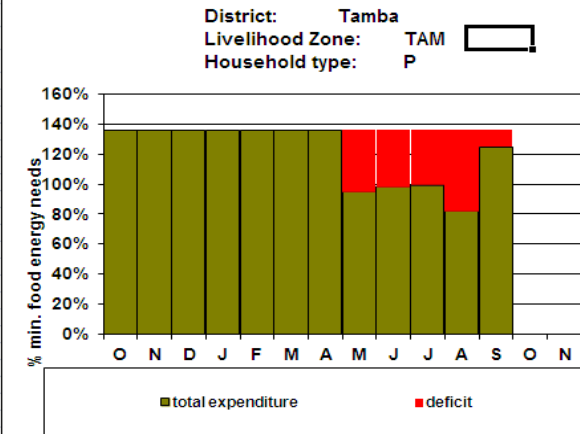
Seule la zone de Tambacounda est affectée par un déficit de protection des moyens d'existence en raison principalement d'une forte baisse de la production agricole combinée avec une hausse significative des prix des céréales de base. L'absence de déficit dans la zone de Matam s'explique en partie par la faible dépendance des ménages de cette partie du département à la production agricole. Mieux, les principales sources de revenus dont les transferts n'ont pas connu de baisse.

## La saisonnalité du déficit

Le moment auquel le déficit apparaît chez les ménages est lié à la saisonnalité de l'alimentation et des revenus. Il dépend aussi de la zone de moyens d'existence et de la catégorie de richesse. Les résultats présentés ici à titre d'exemple provenant de l'étude des ménages pauvres de la zone agrosylvopastorale de Tambacounda montrent que le déficit aura lieu entre les mois de mai et de septembre 2012. Quant aux ménages très pauvres, la période de déficit commence plus tôt (dès le mois de mars) et est très accentuée durant la période avril-juin. Le déficit mensuel illustré en rouge prend en compte les moments précis de l'année auxquels telle source de nourriture ou telle activité génératrice de revenu sont disponibles ou pratiquées. L'exemple ci-contre montre que pendant cinq mois (mai à septembre), ces ménages ne disposeront pas assez de revenus dont ils auraient eu besoin pour protéger leurs moyens d'existence.

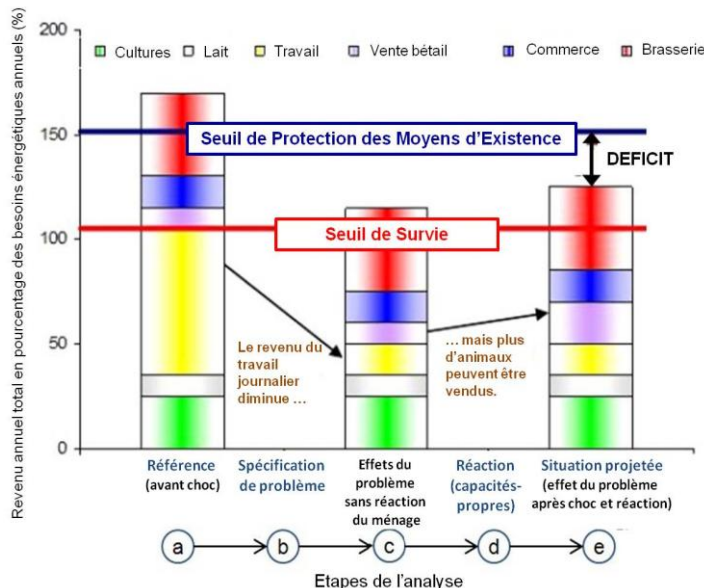
Tous les détails des scénarios présentés ici se trouvent dans le rapport complet de l'atelier, et ces scénarios peuvent être suivis et ajustés dans les mois prochains à mesure que l'information de suivi est mise à disposition. Ce rapport complet est accessible en ligne sur [www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org).

## Depenses Saisonnières (Nour+Cash)



## Les principes de l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM)

L'AEM est un cadre d'analyse quantifiée des moyens d'existence des ménages, qui décrit leur manière d'accéder à leur alimentation, de générer leurs revenus et de les dépenser au cours d'une année normale (ou année de référence). Ce cadre permet la modélisation de scénarios en y intégrant les paramètres-clés correspondant à l'année en cours (prix des aliments, production agricole, etc.), et en calculant les conséquences qu'ils entraînent sur les moyens d'existence de chaque catégorie de ménages. Les conséquences calculées pour un ménage peuvent être extrapolées à l'ensemble de la zone de moyens d'existence et à sa population, permettant d'anticiper le niveau des besoins en assistance. Pour chaque zone de moyens d'existence, l'analyse de la situation dérivée de l'AEM se déroule en cinq étapes (a à e):



- représente le revenu total des ménages d'une zone et d'une catégorie pendant l'année de référence.
- est la description de l'année en cours pour les paramètres-clés (spécification de problème) ayant un impact significatif sur la capacité des ménages à passer la période de soudure.
- montre l'effet qu'a le problème (b) sur le revenu en (a)
- intègre la capacité-propre des ménages à réagir, pour définir une situation finale projetée
- présente la situation projetée du revenu des ménages de cette zone et de cette catégorie.

La situation projetée (e) est comparée aux seuils suivants:

- Le **Seuil de Survie** représente le revenu total annuel minimum nécessaire à un ménage pour se procurer et préparer une alimentation suffisante (couverture de 100% des besoins caloriques du ménage). Sa valeur est légèrement au-dessus de 100% des besoins afin de prendre en compte les dépenses indispensables à la préparation des plats (eau, sel, combustible, savon, etc.) effectuées pendant l'année de référence.
- Le **Seuil de Protection des Moyens d'Existence** rajoute au-delà du seuil de survie, le revenu nécessaire pour les intrants agricoles et d'élevage, et pour les frais de santé et de scolarité.

Ici, les ménages de cette catégorie auraient un **déficit** de protection s'élevant à 25% de leur revenu annuel total. Cela correspond à une situation de stress ou de crise nécessitant une intervention d'urgence. Un déficit de survie décrit une situation plus mauvaise, où dominent la faim et la malnutrition infantile.